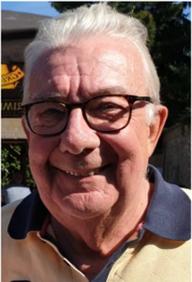


LA GAZETTE DU CASQUE À CRINIÈRE

Avril – Mai - Juin 2020

LE MOT DU PRESIDENT



Chers amis, chères amies,

Ce deuxième trimestre 2020 a bouleversé au moins temporairement notre mode de vie et nos activités. Le régiment n'a pas échappé à ce phénomène et pendant deux mois a dû s'adapter pour assurer les services de sécurité et bien sûr l'entretien et le travail des chevaux. Les services traditionnels reprennent progressivement accompagnés de protocoles plus ou moins contraignants.

Les activités de l'association (concours de dressage et assemblée générale) ont dû être reportées.

En espérant que la situation sanitaire continue à s'améliorer, nous organiserons notre assemblée générale le matin du samedi 5 septembre au quartier Goupil avant notre barbecue (les lieux se prêtent à une distanciation que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur). La convocation à l'AG est jointe à cet envoi. Pour des raisons de logistique il est nécessaire de vous inscrire avant le lundi 27 juillet.

Le concours de dressage se disputera durant le dernier trimestre à une date restant à déterminer.

Notre Gazette a dû aussi s'adapter à la pandémie de COVID 19 et à l'activité du régiment qui a été fortement réduite. Elle s'est concentrée sur le confinement au sein du régiment de cavalerie, mais vous retrouverez aussi l'essentiel de l'actualité de nos cavaliers, ainsi qu'un amical salut au capitaine trompette-major Jacques LE BLAY.

Je vous espère tous en bonne santé et souhaite que vous veniez nombreux à notre rendez-vous du 5 septembre.

Portez-vous bien et bonne lecture.

Eric LIEBY, président du Casque à Crinière

ÇA S'EST PASSÉ AU RÉGIMENT DE CAVALERIE

Ce trimestre a largement été marqué par la pandémie mondiale de la COVID 19 au régiment de cavalerie. Comme nous l'indiquions dans La Gazette du premier trimestre 2020, le régiment a dû se réorganiser pour faire face à ses nouvelles missions et à son fonctionnement ordinaire tout en protégeant son personnel et les familles et en conservant ainsi sa capacité opérationnelle.

Ce trimestre La Gazette revient sur l'activité et l'actualité du régiment durant cette crise.

Continuer d'assurer les missions habituelles :

Le début de la pandémie de la COVID 19 puis le confinement qui a été décidé a conduit à la suppression des services d'honneur et des piquets d'honneur au Sénat. Les missions habituelles se sont donc concentrées, outre les patrouilles de surveillance, sur le travail et l'entretien des chevaux.

Comme nous le colonel Philippe DELAPIERRE nous l'indiquais dans La Gazette du premier trimestre l'effectif du régiment a été scindé en deux équipes qui travaillaient alternativement une semaine chacune durant toute la période de confinement. L'équipe qui n'était pas présente aux écuries était alors d'astreinte pour effectuer les renforts demandés et notamment les patrouilles. Les unités avaient toutes bénéficié d'une augmentation d'effectif par le croisement de plusieurs mesures. La première était la suspension des permissions car tout le personnel était confiné à son domicile et ne pouvait quitter son quartier. La seconde était la suspension des formations et des stages, ce qui a permis le retour du personnel détaché en instruction (stagiaires et encadrants) et l'affectation anticipée des élèves-gendarmes affectés au régiment de cavalerie. Enfin, les missions externes étant de fait réduites au minimum le nombre de militaires présents aux écuries a été plus important que d'habitude.

Ces mesures ont permis de ne pas croiser les effectifs, d'éviter une trop grande promiscuité dans les écuries et, en cas de contamination, de réduire la portée de transmission du virus pour le bien et la protection des cavaliers eux-mêmes mais aussi de leurs familles présentes dans les quartiers.

Aucun service d'honneur n'a été commandé durant le confinement car la plupart des réceptions et rencontres au sommet de l'Etat se sont tenues en visio-conférence.

Dans les assemblées parlementaires (Sénat et Assemblée Nationale), des lois ont été votées en séance, mais les présidents de ces deux assemblées ont souhaité ne pas convoquer de piquet d'honneur afin d'éviter tout risque de propagation du virus. Les piquets d'honneur n'ont repris qu'au mois de juin. Le premier service d'honneur post confinement a quant à lui eu lieu dans les jardins du Luxembourg le 10 mai à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'abolition de l'esclavage.

Le régiment de cavalerie a également dû apprendre à fonctionner en appliquant les mesures barrière telles que la distanciation sociale, le lavage régulier des mains et la désinfection des objets communs (outils, matériels, poignées de porte, interrupteurs...).

Les achats de chevaux ont été suspendus durant tout le confinement afin de ne pas créer de pont pour le virus entre différentes régions, dont la région parisienne qui a été très touchée. Ils ont repris avec la fin du confinement et la première commission d'achat a eu lieu le 12 mai dans la Manche à Ravenoville.



Faire respecter le confinement :



Si l'activité du régiment a été grandement ralentie durant tout le confinement, une mission est restée d'actualité et s'est même renforcée. Il s'agit des services de surveillance qui sont devenus durant toute cette période les seuls services externes. Outre les patrouilles dans Paris, qui ont été largement augmentées, le régiment de cavalerie a mis en place 7 postes à cheval provisoires en province.

Sur Paris c'était au quotidien et dès le 19 mars qu'à la demande de la Préfecture de police de Paris, plus d'une vingtaine de patrouilles quotidiennes étaient effectuées, dans le cadre des postes à cheval permanents, mais aussi par des patrouilles effectuées par l'équipe

d'astreinte qui n'était pas présente aux écuries. Chaque patrouille, composée de deux militaires, se rendait sur leur secteur d'activité à cheval directement à partir des quartiers ou en van, à disposition du commissaire territorialement compétent, ainsi que le font les gendarmes mobiles, et patrouillait dans un Paris vidé de ses véhicules, pour contrôler les attestations des quelques badauds qu'ils croisaient. Ils percevaient tous un téléphone de type smart phone qui leur permettait de lire les codes QR des attestations sur les téléphones des usagers.

En plus des bois de Vincennes et de Boulogne, des contrôles ont été effectués sur des secteurs de patrouilles habituels : Champ de Mars, Quais rive droite et rive gauche, Montmartre, Panthéon, Champs-Élysées, Invalides école militaire, 4^{ème} arrondissement...

Au total jusqu'au 11 mai ce sont plus de 1600 patrouilles qui ont été effectuées à Paris intra-muros par les unités de marche et par les postes à cheval parisiens. Effectuées par l'équipe qui était d'astreinte, la difficulté pour les commandants d'unité consistait à ne pas faire se croiser aux écuries les effectifs des deux équipes. Des modalités pratiques ont dû être prises dans chaque quartier pour limiter les contacts. La mise en œuvre des gestes barrière vis-à-vis des personnes contrôlées a également fait l'objet de directives particulières, notamment pour contrôler les attestations tout en maintenant une distance suffisante pour éviter la diffusion du virus.



Le confinement aura ainsi permis au cheval de (re)conquérir la capitale déserte lui donnant un air de campagne, dans laquelle retentissait le cliquetis des fers sur le macadam déserté. Un bon accueil a été réservé dans tout Paris par les usagers aux cavaliers, eux-mêmes ravis de pouvoir patrouiller dans une capitale qui semblait leur être tout entière réservée.

Outre les postes à cheval de la région parisienne et des hauts de France, le régiment de cavalerie a également été sollicité par les régions de gendarmerie

afin de patrouiller dans des zones interdites ou des zones propices aux infractions au confinement. Ce sont 7 postes à cheval provisoires qui ont été montés dans l'urgence avec des effectifs de 4 militaires et 6 chevaux chacun. Ils se situaient à Etretat (76), Saint-Jean-de-Monts (85), Dol-de-Bretagne (35), Erdeven (56), Fort-Mahon (80), Hardelot (62), Courseulles-Sur-Mer (14). Ces postes sont restés actifs durant tout le confinement. Seuls les postes d'Erdeven (56) et De Dol-de-Bretagne (35) ont



Rencontre avec le préfet des Bouches-du-Rhône à Marseille

fermé le 4 mai. Les autres postes sont encore actifs même si Etretat (76) et Hardelot (62) ont réduit leurs effectifs à 2 cavaliers et 4 chevaux. Ils resteront tous en activité jusqu'au 10 juillet et certains reprendront sous la forme de poste à cheval estival (Etretat, Saint-Jean-de-Monts, Erdeven, Fort-Mahon).

Au total le régiment de cavalerie aura effectué près de 2300 patrouilles durant tout le confinement c'est-à-dire jusqu'au 11 mai et, jusqu'au 10 juillet, près de 3800.



Surveillance de Marseille et des calanques





Surveillance des plages en Normandie et en Bretagne



Et le Centre d'instruction ?

Durant toute la période de confinement le centre d'instruction a été vidé de ses stagiaires (sauf 4 stagiaires GAV non affectés en unité et un stagiaire élève-moniteur brésilien), sous-officiers comme gendarmes adjoints, gardes élèves comme élèves moniteurs. Il ne restait plus au quartier Goupil que les effectifs permanents du peloton d'instruction, du peloton de débouillage et du soutien technique et administratif, et une quarantaine de chevaux dont une trentaine du peloton d'instruction et une dizaine de poulains. Ici aussi le principe de l'organisation en deux équipes a été adopté, les sous-officiers du peloton débouillage renforçant leurs camarades de l'instruction pour le travail des chevaux. Chaque sous-officier et son binôme de l'autre équipe se sont vus affecter un piquet de chevaux qu'ils devaient travailler durant leur semaine de présence. Au terme de ces deux mois de confinement au cours desquels le personnel s'est recentré sur le travail des chevaux essentiellement, pour le grand bien de la remonte qui a ainsi pu s'améliorer. Le capitaine Jean-François LE BLAY, commandant le centre d'instruction, a noté un renforcement de la cohésion et une meilleure connaissance mutuelle de chacun, qui est notamment dû au fait que chaque binôme prenait systématiquement contact entre eux pour passer les consignes et pistes de travail en fin de semaine.

A l'issue de la période de confinement, Les premiers stagiaires sont vite revenus moyennant quelques aménagements. Le premier stage à s'ouvrir a été un stage de gendarmes départementaux. Bien que le ruban pédagogique ait été conservé, la durée de la formation a été réduite à une semaine de présence avec un constat éliminatoire de compétences initiales.

Les conditions de vie collective ont également été revues. Ainsi la capacité d'hébergement a été divisée par deux, réduisant de fait la promiscuité et préservant la distanciation sociale tant dans les chambres que dans les espaces sanitaires. La vie au CI a également été emprunte de ces mesures barrières qui ont toutes été appliquées tant pour le travail des chevaux (limitation à 10 cavaliers sur un même espace de travail) que dans les écuries ou dans les salles de cours, qui, fort heureusement sont très grandes et ont permis un espacement des stagiaires.

Les élèves moniteurs (dont le stagiaire brésilien) ont eux aussi connu une formation très particulière cette année. Ayant débuté leur stage au mois de septembre, ils ont dû le suspendre au mois de mars pour le reprendre ensuite au mois de mai. In fine ils ont pu passer le certificat de moniteur d'équitation gendarmerie (CMEG) et la formation de spécialiste du 1^{er} degré (anciennement

CT1 équitation), diplômes professionnels utiles pour leur exercice quotidien. En revanche, les épreuves du BPJEPS n'ont pas pu avoir lieu. Notons que tous les candidats ont réussi ces examens et nous leur adressons nos plus vives félicitations.





Les examens de moniteur d'équitation gendarmerie et d'instructeur d'équitation gendarmerie suivent une évolution vers le domaine professionnel et la sécurité publique à cheval, à l'instar de ce qui a été fait pour les jeunes gardes. Les élèves moniteurs devront désormais présenter un parcours d'embûches avec un jeune cheval qu'ils auront eux-mêmes préparé, et les instructeurs devront



présenter devant le commandant de régiment un cas concret d'emploi de deux escouades en service d'ordre.

Le prochain stage de gardes-élèves débutera le 7 septembre prochain pour s'achever le 18 décembre 2020. Ils seront au nombre de 23. Un stagiaire jordanien se joindra à eux.



RETENEZ CES DATES

Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

☞ Le Casque à Crinière organisera son assemblée générale et son barbecue annuel le 5 septembre 2020 au quartier Goupil.

ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

Déplacements des formations spéciales :

Toutes les prestations des formations spéciales ont dû être annulées en raison des mesures sanitaires liées à la crise de la COVID 19.

Déplacements en sécurité publique :

En plus des patrouilles quotidiennes de sécurité publique, le régiment de cavalerie a mis sur pied des postes à cheval afin de renforcer les unités territoriales dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID 19.

Quinze postes à cheval saisonniers seront mis en place à partir du 15 juillet 2020.

SOUS LE CASQUE A CRINIERE

Ils ont quitté le régiment :

Le 1^{er} mai 2020

Le major Yannick RANNOU, du 1^{er} escadron, en retraite

Le 1^{er} juin

L'adjudant Thierry RASTRILLAT, du 3^{ème} escadron, en retraite

Le garde Elie FABREGUETTE, de la fanfare de cavalerie, à l'état-major de la GR

Le 24 juin 2020

L'adjudant LEROY, de l'atelier bourrellerie, en retraite

Nous leur souhaitons une heureuse seconde carrière et une belle affectation, et la bienvenue dans notre association.

Ils ont rejoint le régiment :

L'élève-gendarme Bérénice BLOCH, le 6 juin 2020, au 3^{ème} escadron

L'élève-gendarme Valentin FOURNIER, le 22 juin 2020 au 1^{er} escadron

L'élève-gendarme Morgane BARDEY, le 22 juin 2020 au 1^{er} escadron

L'élève-gendarme Maylis ARNAL, le 22 juin 2020 au 1^{er} escadron

L'élève-gendarme Marion HULIN, le 29 juin 2020 au 3^{ème} escadron

L'élève-gendarme Annaëlle PEYTREGNET, le 29 juin 2020, au 3^{ème} escadron

L'élève-gendarme Marion PIERRE, le 29 juin 2020 au 3^{ème} escadron

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue au régiment de cavalerie et une belle carrière en son sein.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser les contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette, du site (casquecriniere@gmail.com) ou bien encore de la page Facebook.

☞ Vous pouvez aussi nous adresser vos adhésions, vos articles ou vos correspondances par courrier à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS
ou à puligny.alain@orange.fr

☞ Vous pouvez commander auprès de l'association des objets qu'elle met en vente. Il s'agit d'un mug aux couleurs du Casque à Crinière et du champagne du Casque à crinière (à acheter sans modération, mais bien sûr à consommer avec modération...). Une étude est actuellement en cours pour créer des casquettes avec le logo du Casque à Crinière.

Mug du Casque à Crinière – 10,00 €



Champagne Vincent D'Astrée, avec étiquette personnalisée du Casque à Crinière (dessinée par l'ADC (er) Jean-Paul VALDENNAIRE) – 20,00 €



Casquette du Casque à Crinière – en projet – elle existera en d'autres couleurs. Donnez-nous votre avis !

NOUVEAUTE

CHEVAL ET ART

Toujours fidèle à sa chronique malgré la COVID 19, Denis ROUX nous emmène avec deux tableaux de Franz MARC dans le monde imaginaire des expressionnistes où poésie, couleurs et visions d'artistes se côtoient pour nous faire découvrir une autre réalité.



Ecuries - 1913, huile sur toile, 157x 73, Musée Guggenheim Museum of Modern Art de New York



Le Rêve - 1912, huile sur toile, 100 X 135, Madrid.

Franz MARC (1880 – 1916) est un peintre allemand, membre du groupe expressionniste Der Blaue Reiter (le Cavalier bleu). Les artistes de ce groupe utilisent des couleurs vives pour exprimer leur perception morale du monde. L'artiste fait quant à lui appel au cheval et à son cavalier. Sa vision est celle d'un animal bon, vierge, beau et vrai. Les couleurs comportent un message. Par exemple, le bleu représente le mâle, le jaune le féminin, le rouge la violence. La simplification des formes et le lyrisme des couleurs aboutissent à des compositions qui confinent à l'abstraction.

Denis Roux

Le capitaine trompette-major Jacques LE BLAY



Au terme de 37 années de service dont 18 à la tête de la fanfare, le capitaine trompette-major Jacques LE BLAY effectuera son 35^{ème} et dernier 14 juillet. Il quittera le service actif le 5 septembre 2020. Afin de dire au revoir au premier trompette-major officier de l'histoire du régiment de cavalerie, La Gazette du Casque à Crinière lui consacre ce trimestre son dossier.

Né à Hennebont (56) en 1961, le jeune Jacques fréquente dès l'âge de 7 ans l'école de musique de sa commune natale. A 9 ans il s'oriente vers le cornet à piston qui lui permettra d'intégrer l'harmonie d'Hennebont. Sa passion pour la musique se confirme et il poursuit ses cours au conservatoire de Lorient, tout en étant batteur dans un orchestre qu'il a formé avec des amis pour animer bals et soirées. Il obtient un diplôme de fin d'études de conservatoire.

L'âge d'effectuer son service national arrive et Jacques LE BLAY s'engage alors dans la gendarmerie comme gendarme auxiliaire qu'il effectue à la brigade territoriale de CHATEAULUN (29). Mais il a vu le régiment de cavalerie et sa fanfare à la télévision lorsqu'il était petit et ce souvenir est resté gravé dans sa mémoire avec le secret espoir de rejoindre cette unité de prestige, même s'il n'est jamais monté à cheval. Il s'engage alors comme sous-officier et à l'issue de sa scolarité à CHATELLERAULT (86) il réalise enfin son rêve et rejoint le centre d'instruction au mois de janvier 1983. Il y rencontre les chevaux, le régiment et la fanfare. Il continue de perfectionner son instrument et apprend à monter à cheval. Il lui faudra attendre le mois de juin 1983 pour intégrer officiellement la fanfare au pupitre des trompettes.



Il obtient le certificat technique du 1^{er} degré musique en 1986, puis du deuxième degré en 1990 et suit la formation haute technicité musique en 1996, diplôme qui lui ouvre les portes de la direction de formation musicale. Sa carrière militaire suit son ascension musicale, il est promu successivement maréchal des logis chef en 1991 et adjudant en 1994.

Ayant intégré le pupitre des trompettes basses, il revient vers les trompettes lorsqu'il est promu trompette-major adjoint en 1998. Au départ du trompette-major Marcel



Faccioli au mois de septembre 2002, il accède tout naturellement aux fonctions de trompette-major. Il est ensuite promu adjudant-chef en 2003, puis major en 2005, année au cours de laquelle il accède à l'épaulette au grade de lieutenant. Il est ensuite promu au grade de capitaine en 2009. Il entre ainsi dans l'histoire de la fanfare, de par sa longévité à ce poste mais aussi et surtout en tant que premier officier à la tête de cette prestigieuse formation musicale.

Si on lui demande quels sont ses souvenirs les plus marquants durant sa carrière, il nous parle des personnalités qu'il a eu le privilège de rencontrer. La reine Elisabeth II, qui, alors que la fanfare est en déplacement à Windsor, vient visiter les écuries, Lionel Richie qui se produit à Bercy et vient visiter le régiment. Il nous parle aussi de son séjour au Sénégal pour former la fanfare de la Garde Rouge en 2001 (au cours duquel il s'est blessé ce qui l'a empêché d'effectuer un 14 juillet, il n'en a pas fait un autre en raison d'un déménagement...), de la prestation de la fanfare au Giant Stadium de New York en 1986 pour le centenaire de la statue de la Liberté devant 75 000 spectateurs et 300 millions de téléspectateurs, et des jeux équestres mondiaux à Caen en 2014. Il aura servi 5 présidents de la République, et participer à l'investiture de 4 d'entre eux.

Les chevaux qui l'ont marqué ? Il vous les cite tous, sa première jument Ravenelle qu'il a gardée deux ans et qui a été réformée à 24 ans, puis Erudit, Urcy IV, Bird, Bariton, Officier Brière (le cheval de sa carrière), Volcan et Baccara. Il en aura débuté trois en tête de la fanfare et du régiment.

Son successeur, le lieutenant Olivier GARNIER est arrivé depuis un mois à la fanfare afin de prendre ses marques. Il était adjoint au chef de la musique de la gendarmerie mobile. Il a fait son service militaire à Saumur avec un certain commandant CONRAD, fils du trompette du même nom bien connu au sein du régiment. Nous lui souhaitons un plein succès dans son nouveau commandement.

L'ensemble des membres du Casque à Crinière souhaite au capitaine Jacques LE BLAY une belle et heureuse retraite, en musique naturellement.

